



ACCUEIL AU CENTRE JEAN BOSCO Conditions Générales

La Fondation La Navarre, propriétaire, dans le souci de préserver les orientations qui l'animent, se réserve le droit d'accepter ou de refuser un groupe en fonction de ses activités.

Conditions de réservation des locaux :

L'accord de réservation entre la Fondation La Navarre et l'utilisateur ne devient définitif que lorsque ce dernier a retourné au Centre Jean Bosco, les arrhes, le présent contrat et le devis dûment complétés. Cette confirmation interviendra au moins 30 jours avant la date d'occupation des lieux,

La Fondation La Navarre se réserve le droit de refuser tout utilisateur qui n'aurait pas satisfait au paiement des prestations antérieurement fournies.

Le nombre exact de chambres et de repas réservés devra être envoyé par écrit 15 jours avant la date d'arrivée du groupe. Passé ce délai, tout changement en plus ou en moins pourra être refusé et le nombre définitif qui aura été transmis (ou à défaut le nombre approximatif) sera pris en compte pour la facturation.

Attribution des salles : La Fondation La Navarre se réserve le droit de modifier l'attribution initiale des salles nécessaires à l'organisation et au déroulement de la manifestation sous réserve que les nouveaux espaces attribués correspondent aux besoins de l'utilisateur. L'utilisateur sera informé des changements éventuels en temps utiles.

Horaires d'accueil :

L'accueil des groupes est assuré par le personnel du Centre Jean Bosco de 8h00 à 19h00. Dans les cas d'entrées tardives dans les locaux (après 20h00), les personnes devront s'informer sur les conditions particulières d'accès.

Les personnes accueillies au Centre Jean Bosco devront se conformer aux horaires de restauration suivants :

Petit déjeuner : de 7h30 à 9h00, Déjeuner : 12h30, Dîner : 19h00.

Départ et règlement :

Les chambres devront être libérées, le jour du départ, pour 10h00. Les clés seront remises à l'accueil. Le règlement final sera effectué au départ ou à réception de la facture. Tous les frais personnels doivent être réglés sur place avant le départ. Tout litige non réglé à l'amiable entre l'utilisateur et le centre sera porté devant le Tribunal compétent.

Conditions d'annulation :

Toute annulation, même partielle doit être exprimée par écrit et envoyée au Centre Jean Bosco. Si celle-ci parvient au-delà de 15 jours avant la date d'occupation, les arrhes versées sont conservées par la Fondation La Navarre en vue d'une manifestation future ; moins de 15 jours avant la manifestation, elle entraîne des frais d'annulation correspondant à 50 % du montant total de réservation à la signature du contrat.

Cas de force majeure :

La Fondation La Navarre ne sera pas responsable de tout manquement au contrat dans les cas reconnus de force majeure. Toutefois, si pour une raison grave, la Fondation La Navarre ne pouvait fournir les prestations commandées, elle se réserve la possibilité de fournir les mêmes prestations à ses utilisateurs dans un autre lieu de confort équivalent ou supérieur.

Assurance :

La Fondation La Navarre ainsi que l'occupant temporaire s'engagent réciproquement à renoncer à tout recours tant eux-mêmes que contre leurs assureurs respectifs.

BON SEJOUR AU CENTRE JEAN BOSCO !

**Sécurité :**

L'utilisateur s'engage à respecter et à faire respecter les consignes de sécurité en vigueur dans l'enceinte du Centre Jean Bosco. La Direction du Centre se réserve le droit d'exclure ou d'expulser de ses locaux toute personne ayant un comportement susceptible de porter préjudice à la bonne tenue du Centre sans que sa responsabilité ne puisse en aucune façon être engagée à l'égard de l'utilisateur.

Locaux :

Tout projet concernant la décoration, l'aménagement et l'installation des locaux devra faire l'objet préalable d'une demande auprès de la Direction du Centre Jean Bosco pour approbation. A l'issue de l'occupation des locaux, l'utilisateur s'engage à retirer toutes les installations dans les plus brefs délais et à ses frais, afin que les locaux soient restitués dans leur état d'origine.

Nourriture :

Aucun mets ou boissons apportées de l'extérieur par l'utilisateur ou ses invités ne sera admis sans autorisation préalable de la part de la Direction du Centre Jean Bosco.

Tabac :

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locaux du Centre Jean Bosco.

Animaux :

Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du Centre.

Nuisance sonore :

Après 22h00, le niveau sonore ne devra pas gêner les personnes présentes dans le Centre ainsi que le voisinage immédiat. La Direction du Centre Jean Bosco se réserve le droit de limiter le niveau sonore en cas d'excès. Toute manifestation musicale devra faire l'objet d'un accord préalable.

Invités :

Toute personne occupant le Centre Jean Bosco et désirant inviter des personnes de l'extérieur devra en informer la Direction du Centre.

Diffusion publicitaire:

L'utilisateur s'engage à ne pas diffuser de documents d'information et/ou de promotion relatif au groupe ,auquel il appartient ou à toute autre activité sans avoir obtenu au préalable l'approbation de la Direction du Centre. Si certains documents diffusés par l'utilisateur devaient comporter les coordonnées du Centre Jean Bosco, l'utilisateur s'engage à soumettre au préalable tout projet pour accord à la Direction du Centre. La Direction du Centre Jean Bosco se réserve le droit de contester tout document qui lui apparaîtrait contraire à son image et à son esprit.

L'utilisateur s'engage à respecter intégralement le contenu de ce contrat et à le faire respecter à toutes les personnes qui séjourneront au Centre Jean Bosco sous sa responsabilité.

BON SEJOUR AU CENTRE JEAN BOSCO !